

rien écrit; et comment alors les écrits des autres sont-ils venus m'apprendre ici ce que vous aviez à me reprocher? comment l'Italie possédait-elle ce que vous n'avez pas écrit? comment enfin me demandez-vous de répondre à des choses que vous déclarez n'avoir pas écrites? Je ne suis pas assez d'homme de sens pour me croire blessé par vous à raison d'une différence d'opinion. Mais, si vous attaquez directement ce que j'ai pu dire, si vous me demandez raison de mes écrits, en m'enjoignant de les corriger et de chanter la palinodie, sans prendre la peine de me convaincre, voilà qui porte atteinte à l'amitié; c'est une blessure faite aux relations intimes. Pour que nous n'ayons pas l'air de nous livrer à des combats puerils, et d'alimenter les contentions de nos partisans ou de nos détracteurs réciproques, je vous écris ceci; car je désire vous aimer d'une manière pure et chrétienne, sans rien garder sur mon cœur qui ne soit assis sur mes lèvres. Il ne convient pas, en effet, qu'après avoir travaillé depuis ma jeunesse jusqu'à cet âge, vivant avec des modèles de sainteté dans l'étroite enceinte d'un monastère, j'ose écrire contre un évêque de ma communion, contre un évêque que j'ai aimé avant même de le connaître, qui le premier demanda de se lier avec moi, que je vis avec bonheur s'élever après moi dans la science des divines Écritures. Par conséquent, reniez ce livre, si réellement il n'est pas de vous, et ne me pressez pas de répondre à ce que vous n'avez pas écrit; ou bien, s'il est

voces, et oculos mihi reddas, in hoc læditur amicitia, in hoc necessitudinis jura violantur. Ne videamur certe pueriliter, et fautoribus invicem vel detractoribus nostris tribuere materiam contemendi, hæc scribo, quia te pure et Christiane diligere cupio, nec quidquam in mea mente retinere quod distet a labiis. Non enim convenit ut, ad adolescentiam usque ad hanc ætatem in monasterio cum sanctis Fratribus labore desudans, aliquid contra Episcopum communionis meæ scribere audeam, et cum Episcopum quem ante cepi amare quam posse, qui me prior ad amicitias provocavit, quem post me orientem in scripturarum divinarum (al. abest *divinarum*) eruditione letatus sum. Igilur, aut num negato librum, si forte non tuis est, et desine flagitare rescriptum ad ea que non scripsisti; aut, si tuis est, ingenue confitere, ut, si in defensionem mei aliqua scripsero, in te culpa sit qui provocasti, non in me qui respondere compulsum sum.

de vous, avouez-le sans ambages. Si l'arrive alors d'écrire pour me justifier, la faute en retombera sur vous qui m'aurez provoqué, et non sur moi qui me serai vu dans la nécessité de me défendre.

5. Vous ajoutez de plus que vous êtes prêt, si quelque chose m'a choqué dans vos écrits, à tenir fraternellement compte de mes observations, heureux, dites-vous, de ma bienveillance. Vous allez plus loin, vous me priez d'agir de même. Encore ici je vous dis ce que je pense: vous provoquez un vieillard, vous aiguillonnez un homme qui veut se faire, vous avez l'air de vouloir faire étalage de doctrine. On ne peut pas attribuer à mon âge un sentiment de malveillance envers quelqu'un à qui je dois de la faveur. Si les esprits pervers trouvent dans les Évangiles et les Prophètes des points sur lesquels ils s'efforcent de récriminer, vous étonnerez-vous si dans vos livres, dans ceux en particulier qui ont pour objet d'exposer les Écritures, où se rencontrent tant d'obscurités, il y a des choses qui paraissent s'écarter de la ligne droite? Ce que je dis ne signifie pas que vos œuvres, dans ma pensée déjà, renferment des passages répréhensibles; car je n'ai pas encore pu m'appliquer à les lire, et les exemplaires n'en sont pas nombreux chez nous, si j'en excepte vos Soliloques et certains Commentaires des Psaumes. A vouloir les discuter, je vous montrerais que ces livres sont en désaccord, je ne dis pas avec moi qui ne suis rien, mais avec les anciennes versions grecques.

5. Ad dis præterea te paratum esse, ut si quid me in tuis scriptis moverit et corrigere veliero, fratere accipias, et non solum mea in te benevolentia gavium, sed et hoc ipsum faciam deprecari. Rursum dico quod sentio, provocas senem, tacentem stimulas, videris iactare doctrinam. Non est entis otatis mee putari malevolam erga eum cui magis favorem debeo. Et si in Evangelium ac Prophetis perversi homines inveniunt quod vitantur reprehendere, miraris si in tuis libris, et maxime in Scripturarum expositione, que vel obscurissime sunt, quedam a recta linea discrepare videantur? Et hoc dico, non quod in operibus tuis quedam reprehendenda jam censeam, neque enim lectioni eorum unquam operam dedi, nec lorum exemplariorum apud nos copia est, præter Soliloquiorum tuorum libros et quosdam Commentarios in Psalmis; quos si vellem discutere, non dicam a me, qui nihil sum, sed a veterum Græcorum docteri in-

Adieu, mon bien cher ami, mon fils par l'âge, mon père par la dignité. Laissez-moi vous prier en terminant de faire en sorte que je sois le premier désormais à lire ce que vous m'aurez écrit.

LETTRE CV.

A SUNNIA ET FRETELA.

Après avoir offert ses congratulations à ces deux personnages qui, quoique de race gétique, s'étaient fait un nom dans la science des divines Écritures, il répond aux questions qu'il lui avaient adressées concernant les psaumes, résout toutes leurs difficultés, et leur montre quelle est celle des diverses leçons grecques et latines qu'il faut préférer aux autres et qui se rapprochent le plus de la source hébraïque.

A mes bien-aimés frères Sunnia et Fretela, ainsi qu'aux autres qui sercent le Seigneur avec vous, Jérôme.

1. La parole apostolique et prophétique s'est vraiment accomplie en vous: « Leur voix s'est élançée par toute la terre, et leurs discours ont atteint les extrémités de l'univers. » *Psalm. xviii, 5; Rom. x, 18.* Qui le croirait? la langue barbare des Gètes remonte à la vérité de l'hébreu; et, pendant que les Grecs dorment ou se disputent, la

terpretationibus discrepare. Vale, mi amice carissime, etate filii, dignitate parens; et hoc a me rogatus obse-
rva, ut quiddam mihi scripseris, ad me primum facias pervenire.

EPISTOLA CV.

AD SUNNIAM ET FRETELAM (a).

Postquam gratulatus est Sunnie ac Fretela, viris, et Getarum licet genere, studiis Divinarum Scripturarum præclaris, respondet ad sibi propositas ex Psalmis questiones, eorumque difficultates omnes diluit, ostendens quænam sit inter variantes lectiones Græcæ atque Latinas, cæteris preferenda, quæque propius ad Hebræicam fontem accedat.

Dilectissimis fratribus SUNNIA ET FRETELA, et cæteris qui vobiscum Domino serviunt, HIRONYMUS.

1. Vere in vobis Apostolicus et Propheticus sermo completus est: « In omnem terram exiit sonus eorum; et in fines orbis terra verba eorum. » *Ps. xviii, 5; Rom. x, 18.* Quis hoc crederet, ut barbara Getarum

(a) Hæc Martianeus Epistolam longè majorem quam cæteras diligentia atque opera, cum pridem soarum edidisset in *Hieronymi Prodomo*, ut suscepta a se nova editionis specimen præberet, in duabus oppositis columnis recodit, ut ex una veterum editionum falsitas, ex alia ab se composita, ut ipse loquitur, veritas uno intuitu appareret. Et plures quidem apud Erastum et Victorium maxime in Hebræicis verbis errores irreperant; quos ille passim emendavit, ut etiam posterea alibi nihil possidisset, esset tamen ex illi Hieronymi sanctorum multum se debere fatebatur; illud tamen institutum ad crescendam magis nominibus aviditiam, cum legitis tedio et chararum dispendio nemo nunquam probarit. Non veniant de more subnectimus, et quatuor præterea Mss. codicibus,isque antiquissimis atque optime notis, Veronensi uno, et tribus Romanis, nempe Vaticanis 15. altero Regiæ Secorum 256, et Palatino 39, ut sumus, per quos quantum ultra professoribus, lectoris erit judicium. (*Edist. Migne.*)

Germanie scrutent les enseignements de l'Esprit saint. « Je reconnais en vérité que Dieu ne fait acception de personne; mais dans toute nation celui qui craint Dieu et met la justice en pratique, est agréable à ses yeux. » *Act. x, 34, 35.* Des mains longtemps durcies au contact du fer, des doigts uniquement habiles à lancer des flèches, savent maintenant se plier à manier le stylet et la plume. Des poitrines qui ne respiraient que les combats débordent aujourd'hui de mansuetude chrétienne. Aujourd'hui nous voyons réalisé l'oracle du prophète: « Ils briseront leurs épées pour en faire des charrues, leurs lances seront changées en faux; une nation ne prendra plus le glaive contre une autre, et l'art de la guerre ne sera plus enseigné. » *Isa. ii, 4.* Voici ce que nous lisons encore: « On mènera le loup paître avec l'agneau; à côté du chevreau reposera le lièvre; le veau, le lion et le taureau paîtront ensemble; un petit enfant les mènera. Le bœuf et l'ours, ainsi que leurs petits, le lion et le bœuf mangeront à la même crèche. » *Ibid. 7* et seq. Et ce n'est pas la douceur qui deviendra de la férocité, c'est la férocité qui se changera en douceur.

lingua Hebræicam quæreret Veritatem; et dormitanti-
bus, imo contendentibus Græcis, ipsa Germania Spiritus Sancti eloquia scrutaretur? « In veritate cognovi quod non est personarum acceptor Deus; sed in omnibus qui timet Deum et operatur iustitiam, completus est illi. » *Act. x, 34, 35.* Dudum callosa tenendo capulum manus, et digiti tractandis sagittis aptiores, ad stylum calumpnie mollescent; et bellicosæ pectora venturum in mansuetudinem Christianam. Nunc, et Issæ vaticinium cernimus opere completum: « Concident gladios suos in aratra, et lanceas suas in falces; et non sumet gens contra gentem gladium, et non discent ultra pugnare. » *Isa. ii, 4.* Rursum in eodem: « Pasceatur lupus cum agno; et pardus requiescat cum hædo; et vitulus et leo et taurus pascentur simul; et puer parvulus duceat eos; et hos et ursus in commune pascentur, parvulique eorum erunt pariter; et leo et bos comedent paleas. » *Ibid. vii, 8* et seq.; non ut simplicitas in feritate transeat, sed ut feritas discat simplicitatem.

2. Vous me demandez une chose qui exige un grand travail, et peut exciter une envie plus grande encore. Là ne doit pas briller le talent de l'écrivain, il doit faire preuve de science. Or en voulant juger les autres, je me livre au jugement de tous. Pour obéir à la teneur de votre lettre, je dois me prononcer sur tous les points qui divisent les Grecs et les Latins concernant l'œuvre des psaumes, et dire ce qui se rapproche le plus de l'hébreu. Je vous avertis d'abord, sans m'étendre là-dessus, qu'il existe une édition nommée *Commune* ou *Vulgate*, par Origène et Eusèbe de Césarée, comme par tous les commentateurs grecs, et *Lucienne* ou de Lucien par quelques-uns; puis nous avons celle des Septante, qui se trouve dans les *Hexaples*, que nous avons fidèlement traduite en latin, et qui est en usage à Jérusalem et dans les églises d'Orient. Mon cher et saint fils Avitus m'avait fréquemment interrogé là-dessus. Puisque j'ai l'occasion du retour de notre frère le prêtre Firmus, qui m'a porté votre lettre, j'écris à vous deux en même temps, je vous fais une commune réponse; ce sera me libérer d'une grande dette d'amitié, quoique, mieux on s'acquitte sous ce rapport, plus la dette augmente. De même que, lorsqu'il s'agit du Nouveau Testament, s'il se présente une contestation entre les Latins, ou bien une variante entre les exemplaires, nous recourons

2. Quæritis a me rem magni operis, et majoris invidiæ in qua scribitur non ingenium, sed eruditio comprobatur; ut dum ipse cupio de cæteris judicare, judicandum me omnibus præbeam; et in opere Psalterii, juxta digestionem schedulæ vestræ, ubicumque inter Latinos Græcosque contentio est, quid magis Hebræis conveniat, significem. In quo illud breviter admoneo, ut sciat is aliam esse editionem quam Origenes et Cæsariensis Eusebius, omnesque Græciæ tractores Koviiv, id est, communem appellant, atque Vulgatam, et a perlisque nunc Λοικων; dicitur; aliam Septuaginta Interpretum, quæ in Ἑξαπλόξ codicibus reperitur, et a nobis in Latinum sermonem fideliter versa est, et Jerosolymæ atque in Orientis ecclesiis decantatur. Super qua re et sanctus filius meus Avitus sæpe quæsierat. Et quia se occasio fratris nostri Firmi Presbyteri dedit, qui mihi vestrum epistolam reddidit; duobus scribens, in commune respondere, et me magno amicitie libere fenore, quod quanto magis solvimus, plus delemus. Sicut autem in novo Testamento, si quando apud Latinos questio exoritur, et est inter exemplaria varietas, recurrimus ad fontem

à la source du texte grec, qui a servi pour cette partie des Écritures; de même, concernant l'Ancien Testament, quand il y a divergence entre les Grecs et les Latins, nous remontons au vrai texte hébreu, afin de retrouver dans les ruisseaux tout ce qui part de la source. La version nommée *Vulgate* ou *Commune* est la même que celle des Septante; elle en diffère cependant en ce qu'elle a subi plusieurs altérations, selon les temps, comme aussi par la volonté des copistes. Quant à celle qui se trouve dans les Hexaples, et dont nous avons donné la traduction, c'est, d'après les livres des érudits, la vraie, la pure version des Septante Interprètes. Tout ce qui s'éloigne donc de celle-là, s'éloigne indubitablement et de la même manière du texte hébreu.

3. La première question soulevée porte sur ce verset du cinquième psaume: « Et le méchant n'habitera pas près de vous. » *Psalm.* v, 6. Le texte grec, tel qu'il se trouve dans la Vulgate, la pure version des Septante Interprètes, traite ce qui s'éloigne donc de celle-là, s'éloigne indubitablement et de la même manière du texte hébreu.

Græci sermonis, quo novum scriptum est Instrumentum; ita in veteri Testamento, si quando inter Græcos Latinosque diversitas est, ad Hebræicam confugimus [al. *recurrimus*] veritatem; ut quidquid de fonte proficiat, hoc queramus in rivulis. Καὶ αὐτὴν ἴστα, hoc est Communis editio, ipsa est quæ et Septuaginta. Sed hoc interest inter utramque, quod Κοὐὴ pro locis et temporibus, et pro voluntate scriptorum, vetus corrupta editio est. Ea autem quæ habetur in Ἑξαπλόξ, et quam nos veritimus, ipsa est quæ in eruditiorum libris incorrupta et immaculata Septuaginta Interpretum translatio reservatur. Quidquid ergo ab hac discrepat, nulli dubium est quin ita et ab Hebræorum auctoritate discoret.

3. Prima de quinto Psalmo questio fuit: « Neque habitabit juxta te malignus. » *Psal.* v, 6. Pro quo habetur in Vulgata, *ὄχι παροίκισι σοι ποικῆς* sive ποικυλοῦς, ut Vulgata editio continet. Eimiramini cur παροίκισιν, id est « incolatum » Latinus interpres non vertitit, sed pro hoc posuerit « habitationem, » quæ Græce dicitur κατοικία. Quod quidem in alio loco fecisse convincitur: « Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus

séjour: « Seigneur, qui habitera dans votre tabernacle? » *Psalm.* xv, 1. Or, il faut savoir que, si nous voulons dire: « Seigneur, qui séjournera dans votre tabernacle? » ou bien encore: « Et le méchant ne séjournera pas près de vous, » nous ferons disparaître l'euphonie. En poussant la fidélité de la traduction jusqu'à la rudesse, nous la dépouillons de toute sa beauté; et la loi d'un bon traducteur, c'est de rendre les idiosyncrismes d'une autre langue par les tournures propres de la sienne. C'est ainsi qu'a procédé, nous pouvons nous en convaincre, Cicéron dans le Protogoras de Platon; la Politique de Xénophon, le discours de Démosthènes contre Eschine; ainsi Plaute, Térence, Cæcilius, ces esprits si cultivés, dans leurs traductions des comédies grecques. Et qu'on ne dise pas que la langue latine est bien pauvre, parce que la traduction littérale est impossible; car les Grecs aussi recourent à des circonlocutions pour traduire la plupart de nos œuvres; ils rendent la pensée du texte hébreu, non au pied de la lettre, mais par des équivalents conformes au génie de leur propre langue.

4. Dans le même psaume nous lisons: « Dirigez votre voie en ma présence. » *Psalm.* v, 9. Et c'est tout l'opposé dans le grec: « Dirigez ma voie en votre présence. » Rien de semblable dans les Septante, dans Aquila, Symmaque ou

Théodotion; on ne le voit que dans la Vulgate. Enfin, dans le texte hébreu j'ai trouvé: OSER LAPANAI BARCHACH. Et tous ont traduit de concert: « Dirigez votre voie en ma présence. » C'est ainsi qu'il est dit dans l'Oraison dominicale: « Notre Père, qui êtes dans les cieux, que votre nom soit sanctifié. » *Math.* vi, 10. Ce n'est pas que notre prière puisse sanctifier ce qui est saint de soi; mais nous demandons que cette sainteté essentielle ne s'altère pas en nous. Le prophète demande de même que la voie du Seigneur, droite par elle-même, le soit encore par rapport à lui.

5. Il est dit dans le sixième psaume: « Qu'ils soient acablés de confusion et de trouble, tous mes ennemis. » *Psalm.* vi, 1. Vous dites que l'expression est moins forte dans le grec. Je le sais; mais elle est telle dans la Vulgate. L'hébreu porte d'ailleurs l'adverbe non, qui veut dire *avec force*; et tous l'ont également traduit.

6. Dans le septième psaume: « Jugez-moi, Seigneur, selon ma justice. » *Psalm.* vii, 9. Et le grec dit: « Selon votre justice. » C'est une erreur; car il y a dans l'hébreu SEDECI, qui signifie *ma justice*, et non SEDECACH, *votre justice*. Tous les interprètes ont traduit de concert « ma justice. » Et que personne n'accuse le prophète de témérité, parce qu'il demande d'être jugé selon sa justice; l'autre partie du verset a la même

est. » *Psal.* cxv, 5. Et in decimo quarto Psalmo rursus pro incolatus habitationem posuit. « Domine, qui habitabit in tabernaculo tuo? » *Psal.* xv, 1. Et sciendum quod si voluerimus dicere: « Domine, qui incolatus tuus, hereticum tuum? » vel illud de quinto: « Neque incolatus juxta te malignus, » perdet εὐφωμίαν; et dum interpretationis κατοικίαν sequimur, omnem decorem translationis amittimus, et hanc esse regulam boni interpretis, ut ἑρμηνεία linguæ alterius suæ linguæ exprimat proprietate. Quod et Tullium in Protogora Platonicis, et in Οὐλονομαχί Xenophonticis, et in Demosthenicis contra Eschinam oratione fecisse convincimus; et Plautum, Terentium Cæciliumque, eruditissimos viros, in Græcis conciliis transferendis. Nec ex eo quis Latinam linguam angustissimam putet, quod non possit verbum de verbo transferre, cum etiam Græci plerique nostra circuitu [al. *per circumitus*] transferant, et verba Hebræica, non interpretationis fide, sed linguæ suæ proprietatibus nitantur exprimere.

4. De eodem Psalmo: « Dirige in conspectu meo viam tuam. » *Psal.* v, 9. Pro quo habetur in Græco καταθέτων ἐνώπιον σου τὴν ὁδὸν μου, hoc est « dirige in conspectu tuo viam meam. » Quod nec Septuaginta

habent, nec Aquila, nec Symmachus, nec Theodotion; sed sola Κοῦν, editio, demique et in Hebræo ita scriptum reperit OSER LAPANAI BARCHACH. Quod omnes voce similiter transferunt: « Dirige in conspectu meo viam tuam. » Secundum illud, quod in Oratione Dominica dicitur: « Pater noster, qui es in cælis, sanctificetur nomen tuum. » *Math.* vi, 10. Non quo nobis orantibus sanctificetur quod per se sanctum est; sed quo petamus ut quod per naturam sui sanctum est, sanctificetur in nobis. Ergo et nunc Prophetæ postulat ut via Dominique per se recta est, etiam sibi recta fiat.

5. De sexto Psalmo: « Erubescant et conturbentur vehementer omnes inimici mei. » *Psal.* vi, 1. Et dicitis in Græco vehementer non haberi. Scio; sed hoc in editione Vulgatæ. Cæterum in Hebræo habet non, id est *vehementer*; et omnes ἀπερβει similitur translate runt.

6. De septimo Psalmo: « Judica me, Domine, secundum justitiam meam. » *Psal.* vii, 9. Pro quo habetur in Græco κατὰ τὴν δικαιοσύνην σου, id est *juxta justitiam tuam*. Sed et in hoc mæ; in Hebræo enim SEDECI habet, quod interpretatur *justitiam meam*; et tunc SEDECACH,

signification : « Et qu'il me soit fait selon mon innocence. » De plus, le sixième psaume commence ainsi : « Exaucez, Seigneur, ma justice. » *Psal. xvi*, 1. Dans le dix-septième il est encore dit : « Le Seigneur me récompensera selon ma justice, il me rendra selon la pureté de mes mains. » *Psal. xvii*, 23. Nous lisons dans le vingt-cinquième : « Examinez-moi, Seigneur, et mettez-moi à l'épreuve; brûlez mes reins et mon cœur. » *Psal. xxv*, 2. Dans le quatrième : « Lorsque je l'invoquais, le Dieu de ma justice m'a exaucé. » *Psal. iv*, 1. Dans le quatre-vingt-cinquième : « Gardez mon âme, parce que je suis saint. » *Psal. lxxxv*, 2. Jacob dit également dans la Genèse : « Demain ma justice m'exaucera. » *Genes. xxx*, 33.

7. Il est dit dans le huitième psaume : « Car je verrai vos cieux. » *Psal. viii*, 4. Et vous dites que *vos* ne se trouve pas dans le grec. L'hébreu cependant porte SAMACHA, qui veut bien dire vos cieux; et dans la version des Septante, comme dans celle de Théodotion, cela se voit sans astérisque. Je vous en dirai brièvement la raison. Lorsque le grec a quelque chose de moins que l'hébreu, Origène l'ajoute en le tirant de la traduction de Théodotion, et là-dessus il pose un astérisque, une sorte d'étoile, qui met en lumière et signale à tous les yeux ce qui sem-

blait d'abord caché; quand le grec au contraire porte une chose qui n'est pas dans l'hébreu, il met en avant une parenthèse, un trait en travers, une espèce de broche, comme nous dirions en latin, qui montre qu'on doit extermier et transpercer ce qui ne se trouve pas dans les livres authentiques. On voit des signes pareils dans les poèmes des grecs et des latins.

8. Au psaume seizième : « Que vos yeux voient les équités. » *Psal. xvi*, 2. Et vous me dites que dans le grec vous avez lu « mes yeux. » La première interprétation est cependant la meilleure; car le Psalmiste venait de dire dans le même verset : « Que mon jugement procède de votre visage. » Il est d'ailleurs évident que les yeux du Seigneur s'arrêtent sur les bonnes œuvres accomplies par le prophète, et non sur les mauvaises. Là même nous lisons, nous : « Gardez-moi comme la prunelle de l'œil. » *Ibid.* 8. Et le grec porte, me dites-vous : « Gardez-moi, Seigneur; » ce qui ne se trouve ni dans l'hébreu ni dans aucun interprète. Encore là : « Levez-vous, Seigneur, prévenez son attaque, et terrassez-le. » *Ibid.* 13. Et le grec dit : « Prévenez leurs attaques, et terrassez-les. » Mais le singulier est ici préférable au pluriel, puisqu'il s'agit de l'impie, et que tout se suit mieux dans le texte : « Prévenez son attaque, et terrassez-le;

quod *justitiam tuam* sonat. Sed et omnes interpretes *justitiam meam* voce simili transulerunt. Nec enimquam videatur temerarium quod iudicari secundum *justitiam suam* postulat, cum et sequens versiculus hocipsum significet; « Et secundum innocentiam meam super me; » *Ibid.*; et sexti decimi Psalmi hoc exordium sit: « Exaudi, Domine, *justitiam meam*; » *Psal. xvi*, 1; Et in septimo decimo quoque dicitur: « Retribuatur mihi Dominus secundum *justitiam meam*, et secundum puritatem manuum mearum reddet mihi. » *Psal. xvii*, 23. In vigesimo quoque quinto Psalmo scriptum sit: « Proba me, Domine, et tenta me; ure renes meos et cor meum. » *Psal. xxv*, 2. Et in quarto dicitur: « Cum invocarem, exaudivit me Deus *justitiæ meæ*. » *Psal. iv*, 1. Et in octogesimo quinto: « Custodi animam meam, quoniam sanctus sum. » *Psal. lxxxv*, 2. Jacob quoque loquitur in Genesi: « Exaudiet me *cras justitiæ meæ*. » *Gen. xxx*, 33.

7. De octavo Psalmo : « Quoniam video oculos tuos. » *Psal. viii*, 4. Et dicitis quod tuos in Greco non habet. Verum est; sed in Hebræo legitur SAMACHA, quod interpretatur *oculos tuos*, et de editione Theodotionis in Septuaginta interpretibus additum est sub asterisco; cuius rei vobis sensum breviter aperiam. Ubi quid mi-

nus habetur in Greco ab Hebraica Veritate, Origenes de translatione Theodotionis addidit, et signum posuit asterici, id est stellam, que quod prius absconditum videbatur, illuminet et in medium proferat; ubi autem quod in Hebræo non est, in Grecis codicibus invenitur, obelion, id est jacentem præpositum virgulam, quam nos Latine veru possumus dicere; quo ostenditur jugulandum esse et confodiendum quod in Authenticis libris non invenitur. Quæ signa et in Græcorum Latinorumque poematibus invenitur.

8. Decimo sexto : « Oculi tui videant equitates. » *Psal. xvi*, 2. Pro quo in Greco vos legisse dextis: *oi ophthalmoi mou*, id est *oculi mei*; sed rectius *oculi tui*, quia et supra dixerat : « De vultu tuo iudicium meum prodet; » *Ps. xvi*, 2; et oculi Dei in Prophetia recta operante, non prava, sed, recta conspiciunt. In ipso : « Custodi me ut pupillam oculi. » *Ibid.* 8. Diciturque in Greco legi : « Custodi me, Domine; » quod nec in Hebræo, nec in ullo (al. *itō*) habetur interprete. In eodem : « Exurge, Domine, præveni eum, et supplantatum. » *Ibid.* 13. Pro quo in Greco sit *σπράβησεν* *αὐτόν*, id est *præveni eos* et supplantat eos, sed melius si legatur numero singulari, siquidem de impio dictum est, de quo statim sequitur, « præveni eum et

arrachez mon âme à l'impie. » Nul doute qu'il ne s'agisse là du diable.

9. Au dix-septième psaume : « La grêle et les charbons ardents. » *Psal. xvii*, 13. Vous demandez pourquoi le grec n'a pas une seconde fois ce verset, après deux autres. Sachez que la version des Septante l'ajoute d'après l'hébreu et Théodotion, mais en le marquant d'une astérisque. Au même psaume : « Il a consolidé mes pieds comme ceux des cerfs. » *Ibid.* 34. Et vous m'écrivez que le grec porte *corf* au singulier, au lieu du pluriel. Dans l'hébreu, c'est bien le pluriel, CHALALOTH, et ce pluriel reparait dans tous les interprètes. Encore au même : « Et vous m'avez donné la protection de votre salut. » *Ibid.* 36. « De mon salut, » avez-vous lu dans le grec, me dites-vous. L'hébreu donne également raison à la première version, puisqu'il y a *YESACHA*, que tous les interprètes ont rendu de la même manière. De plus : « Vous avez terrassé sous moi ceux qui s'élevaient contre moi. » *Ibid.* 40. Et vous me dites qu'il y a dans le grec : « Tous ceux qui s'élèvent; » mais ce mot *tous* est ajouté. Plus loin : « Vive le Seigneur, et béni soit mon Dieu. » *Ibid.* 47. *Mon* n'est pas non plus dans le grec, à ce que vous me dites. Il n'est pas cependant marqué d'un astérisque; les Septante l'ont traduit fidèlement de l'hébreu, et tous les interprètes sont d'accord sur ce point.

supplanta eum; eripsi animam meam ab impio. » Nulique dubium quin diabolum significet.

9. Decimo septimo Psalmo : « Grando et carbones ignis. » *Psal. xvii*, 13. Et queritis cur Græcus istum versiculum secundo non habeat, interpositis duobus versibus. Sed sciendum quia de Hebraico et de Theodotionis editione in Septuaginta Interpretibus sub asterisco additum sit. In eodem : « Qui perficit pedes meos tanquam cervorum. » *Ibid.* 34. Pro quo scribitur in Greco *inveniiri* *corf* *Edéppō*, id est *tanquam cerui*; singularem numerum pro plurali. Sed in Hebraico pluralis numerus positus est CHALALOTH, et omnes Interpretes pluralem numerum translulerunt. In eodem : « Et dedisti mihi protectionem salutis tue. » *Ibid.* 36. Pro quo in Greco vos legisse dixistis *corf*, *corfipia*; *pos*, id est *salutis meæ*. Sed in Hebraico *JESACHA*, *salutis tue* significat, non *meæ*; quod et omnes Interpretes translulerunt. In ipso : « Supplantasti insurgentes in me subitus me. » *Ibid.* 40. Pro quo in Greco plus invenisse vos dicitis : « Omnes insurgentes præveni additum est. In eodem : « Vivi, Dominus, et benedictus Deus meus. » *Ibid.* 47. Et dicitis in

Plus loin encore : « Vous m'avez délivré des nations mues par la colère. » *Ibid.* 48. Au lieu de cela, vous me dites avoir vu dans le grec : « De mes puissants ennemis. » Puisque nous cherchons exactement la vérité, s'il y a quelque chose d'altéré, soit par la précipitation du traducteur, soit par la faute des copistes, nous devons l'avouer simplement et le corriger de même. Dans l'hébreu il n'y a pas autre chose que ceci : « Vous me délivrez de mes ennemis. » Les Septante ont ajouté cette expression, « pleins de colère. » Dans l'hébreu, comme dans tous les interprètes, on voit le mot « ennemis », et non celui de « nations »; et je m'étonne comment celui-ci a remplacé celui-là.

10. Au dix-huitième psaume : « Il s'est élancé comme un géant pour parcourir sa voie. » *Psal. xviii*, 7. Vous me dites que le pronom possessif n'est pas dans le grec; nous le trouvons nous-mêmes marqué d'une parenthèse, et il est évident qu'il n'existe pas dans l'hébreu.

11. Au dix-neuvième : « Qu'il vous donne selon votre cœur. » *Psal. xix*, 5. Le nom du Seigneur est le sujet de cette phrase dans le texte grec que vous avez eu sous les yeux. C'est une superfluité; comme il est écrit dans ce qui précède et que le psaume commence ainsi : « Que le Seigneur vous exauce au jour de la tribulation, » il est tout naturel de poursuivre dans le même

Greco non haberi *meus*. Quod non sub asterisco, sed ab ipsis Septuaginta de Hebraica Veritate translatum est; et cuncti Interpretes in hac parte consentiunt. In eodem : « Liberator meus de gentibus iracundis. » *Ibid.* 48. Pro quo in Greco invenisse vos dicitis : *Ab inimicis meis fortibus, sive potentibus*. Et quia semel veritati studemus, si quid vel transferentis festinatione, vel scribentium vitio depravatam est, simpliciter confiteri et emendare debemus. In Hebræo nihil aliud habet nisi hoc : « Liberator meus ab inimicis meis. » Septuaginta autem *iracundis* addiderunt. Et pro *gentibus*, tam in Hebræo quam in cunctis Interpretibus, *inimici* positi sunt; et miror quomodo pro *inimicis gentes* mutatae sint.

10. Decimo octavo : « Exultavit ut gigas ad currendum viam suam. » *Psal. xviii*, 9. Et dicitis quod in Greco *suam* non habet; sed hoc nos sub veru additum reperimus, et in Hebræo non esse manifestum est.

11. Decimo nono : « Tribuat tibi secundum cor tuum. » *Psal. xix*, 5. Et dicitis in Greco vos esse versiculo additum nomen Domini reperisse, quod superfluum est :

sens : « Qu'il vous donne selon votre cœur. » Il n'est pas nécessaire de répéter un nom déjà prononcé. Dans le même psaume : « Exaucez-nous le jour même où nous vous aurons invoqué. » *Ibid.* 10. « En quelque jour... » avez-vous lu, me dites-vous; mais l'accord est parfait avec le texte hébraïque, qui porte le mot *mor*, au jour.

12. Au psaume vingt-unième : « Mais vous, Seigneur, n'éloignez pas de moi votre secours. » *Psal.* xxi, 20. Au lieu de *votre*, vous me dites avoir lu *mon*; c'est la vérité, c'est une correction à faire. Si quelque chose a été changé par un érudit de copiste, nous sommes toujours prêts à défendre avec une folle obstination le texte altéré. Dans le même psaume : « Vous tous enfants de Jacob, magnifiez-le. » *Ibid.* 24. Le grec dit simplement : « Glorifiez-le. » Il suffit de savoir que cette dernière expression est toujours traduite en latin par la première. Ce verset de l'exode : « Chantons un cantique au Seigneur, car il s'est montré d'une manière éclatante. » *Exod.* xv, 1, porte dans le grec : « Il s'est glorifié. » La traduction littérale en latin deviendrait choquante; et nous-même, quand nous avons autrefois corrigé le Psautier, nous n'avons pas voulu partout où le même sens se présente, déroger à l'usage des anciens interprètes, de peur d'effrayer par

une telle nouveauté l'amour du lecteur pour le texte.

13. Au vingt-deuxième psaume : « Mon enivrante calice, qu'il est beau! » *Psal.* xxii, 5. Au lieu de cela, vous avez lu dans le grec, « votre calice; » mais cette variante a prévalu par erreur dans la Vulgate. Les Septante, l'hébreu et tous les interprètes disent, « mon calice; » ce qui s'exprime par *caosi*, tandis qu'il faudrait *caosacu*.

14. Au psaume vingt-quatrième : « Qu'ils soient confondus tous ceux qui commettent l'iniquité. » *Psal.* xxiv, 4. Vous me dites que le mot *tous* ne se trouve pas dans le grec, et c'est juste; car il n'est pas non plus dans l'hébreu, et dans les Septante il est accompagné du signe que nous avons indiqué. Dans le même psaume : « Les hommes d'une vie innocente et droite se sont attachés à moi, parce que j'ai mis en vous mon espérance. » *Ibid.* 21. Le grec ajoute, « Seigneur; » ce qui est superflu.

15. Au vingt-sixième psaume : « Et voilà que maintenant il a exalté ma tête. » *Psal.* xxvi, 5. « Voilà que » est superflu. Dans le même : « Mon visage a cherché. » *Ibid.* 8. Le grec porte : « Vous a cherché. » La première version est la meilleure.

16. Au vingt-septième : « Exaucez la voix de ma prière. » *Psal.* xxvii, 2. Vous avez traduit

quia ex superioribus. *Exaudiat* *ovo* *Kipoc* subauditur, unde copiat et *Psalms* : « Exaudiat te Dominus in die tribulationis, » ut et hic sub eodem sensu dicitur : « Tribuat tibi secundum cor tuum, » id est ipse Dominus, de quo supra dictum est. In eodem : « Et exaudi nos in die qui invocaverimus te. » *Ibid.* 10. Pro quo legisse vos dicitis in *quocumque die*; sed apertus cum Hebraica veritate concordat, ubi scriptum est *mor*, id est in die.

12. Vigesimo primo : « Tu autem, Domine, ne elongaveris auxilium tuum a me. » *Psal.* xxi, 20. Et dicitis invenisse vos *meum*; quod et verum est, et ita corrigendum. Brevi enim, si quid scriptorum errore mutatum est, stulta credimus contentione defendere. In eodem : « Universum semen Jacob, magnificate eum. » *Ibid.* 24. Pro quo in Graeco scriptum sit *ἐξείραται αὐτόν*, id est glorificate eum. Sed sciendum quod ubicumque in Graeco scriptum est *glorificate*, Latinus Interpretres *magnificate* transtulerit; secundum illud quod in Exodo dicitur : « Cantemus Domino, gloriose enim magnificatus est; » *Exod.* xv, 1; pro quo in Graeco scribitur *glorificatus est*; sed in Latino sermone si transferatur, fit indecora translatio; et nos emendantes olim Psalterium, ubicumque sensus idem est, veterum

Interpretum consuetudinem mutare nolimus, ne nimia novitate lectoris studium terreremus.

13. Vigesimo secundo : « Calix meus inebrians quam precularis est. » *Psal.* xxi, 5. Pro quo in Graeco legisse vos dicitis *calix tuus*; sed hoc in *καὶ* errore obtinuit. Ceterum et Septuaginta, et Hebraicum, et omnes Interpretes, *calix meus* habent, quod Hebraice dicitur *caosi*; alioquin, si *calix tuus* esset, diceretur *caosacu*.

14. Vigesimo quarto : « Confundantur omnes iniqua agentes. » *Psal.* xxiv, 4. Et dicitis quod *omnes* in Graeco non habent, et bene; nam nec in Hebraeo habet, sed in Septuaginta sub vero additum est. In eodem : « Innocentes et recti adhererunt mihi, quia sustinui te. » *Ibid.* 21. Et dicitis in Graeco vos reperisse *Domine*, quod superfluum est.

15. Vigesimo sexto : « Et nunc ecce exallavit caput meum. » *Psal.* xxvi, 5. Sed ecce superfluum est. In eodem : « Exquisivit facies mea. » *Ibid.* 8. Pro quo in Graeco sit positum *inquasivisti te facies mea*. Sed mens superius.

16. Vigesimo septimo : « Et audi vocem deprecationis meae. » *Psal.* xxvii, 2. Pro quo invenisse dixistis : *Exaudi, Domine*, sed et hoc additum est.

la le mot « Seigneur; » c'est une addition inutile.

17. Au vingt-huitième : « Et dans son temps tous raconteront sa gloire. » *Psal.* xxviii, 9. « Tout chacun, » dit littéralement le grec. A vouloir traduire au pied de la lettre, on tombe dans le ridicule et dans l'absurde. Immédiatement après : « Le Seigneur fait habiter le déluge. » *Ibid.* 10. Et vous dites avoir lu : « Le Seigneur habite le déluge. » D'abord, c'est la grâce qui descend sur les fidèles; puis, c'est la demeure de celui en qui ils croient. La signification du mot *JASA* est ambiguë; c'est tantôt descente et tantôt habitation. Dans le même psaume d'ailleurs il est dit de la grâce du baptême : « Voix du Seigneur sur les eaux; le Seigneur est sur les eaux profondes; » et de plus : « Voix de celui qui suscite les cerfs et dévoile les profondeurs; dans son temple tous raconteront sa gloire. » *Ibid.* 3 et seq. Nous entendons cela de ceux qui glorifient le Seigneur, et nous avons rendu : « Le Seigneur fait habiter le déluge. »

18. Au trentième : « Parce que vous êtes mon protecteur. » *Psal.* xxx, 5. Encore dans ce texte le nom du Seigneur est ajouté. Or, pour ne pas répéter toujours la même chose, observez que l'addition de ce nom et de celui de Dieu est très-fréquente; et vous devez vous en tenir aux corrections que nous avons faites d'après le texte hébreu et la version des Septante. Dans le même :

17. Vigesimo octavo : « Et in templo ejus omnis dicit gloriam. » *Psal.* xxviii, 9. Pro quo in Graeco sit *τά* *τα*. Quod si transferre volerimus ad verbum, *omnis quis*, in *καὶ* *ἐξείραται* interpretationis incurrimus, et fit absurda translatio. In eodem : « Dominus diluvium inhabitare facit. » *Ibid.* 10. Pro quo legisse vos dicitis : « Dominus diluvium inhabitat; » quorum prius ad gratiam pertinet in credentibus, secundum ad ejus in quo credunt habitaculum. Sed quia *JASA* verbum ambiguum est, et potest utrumque sonare, nam et *sessio* et *habitatio* dicitur; et in ipso Psalmo de gratia baptismatis dicitur : « Vox Domini super aquas; Dominus super aquas multas; » et : « Vox preparantis cervos, et revelabit condensa, et in templo ejus omnis dicit gloriam. » *Ibid.* 3, et seqq. de ipsis sentire volumus, qui glorificant Dominum; et interpretati sumus : « Dominus diluvium inhabitare facit. »

18. Trigesimo : « Quoniam tu es protector meus. » *Psal.* xxx, 5. Rursum in hoc loco nomen homini additum est; et ne eodem semper in eodem, observare debetis nomen Domini et Dei expressissime additum; et id vos debere sequi quod de Hebraico et de Septuaginta Interpretibus emendavimus. In eodem : « Ego autem dixi in excessu

« Pour moi, j'ai dit dans l'extase de mon âme. » *Ibid.* 23. On lisait dans les exemplaires latins : « Dans une frayeur; » et c'est conformément au grec que nous avons ainsi rendu le texte; car le latin n'a pas d'autre manière de rendre l'idée d'extase que par le mot *accessus*. Je savais bien avoir lu dans le texte hébraïque : « Dans mon admiration et ma stupeur. »

19. Au trente-unième : « Il n'est pas de ruse dans son esprit. » *Psal.* xxxi, 2. « Dans sa bouche, » avez-vous lu dans le grec; et c'est Symmaque seul qui s'exprime de la sorte. Les Septante, Théodotion, la cinquième et la sixième, Aquila et l'hébreu portent également, « dans son esprit, » *BACCO*, comme dit cette dernière langue; tandis qu'elle dirait *BAFFIO*, « dans sa bouche. » Encore là : « Je me suis retourné dans mes angoisses. » *Ibid.* 4. Vous me faites remarquer que le possessif n'est pas dans le grec; mais il est ajouté sans astérisque, d'après le texte hébreu et la version de Théodotion; et le mot hébreu est *LASADMI*.

20. Au trente-quatrième : « Tous mes os diront : Seigneur. » *Psal.* xxxiv, 10. Le mot Seigneur est répété deux fois dans le grec, selon ce que vous me dites. Eh bien, sachez qu'il ne se trouve pas même une fois dans beaucoup d'exemplaires hébreux.

21. Au trente-sixième : « Il aimera sa voie. »

mentis meae. » *Ibid.* 23. Pro quo in Latinis codicibus legitur, *in pavore meo*, et nos juxta Graeco translulimus, *ἐν τῷ ἐκστάσει*, id est in *excessu mentis meae*; aliter enim Latinus sermo *ἐκστάσει* exprimeri non potest, nisi mentis excessum. Alter me in Hebraico legisse noveram, « in stupore et admiratione mea. »

19. Trigesimo primo : « Nec est in spiritu ejus dolus. » *Psal.* xxxi, 2. Pro quo in Graeco vos legisse dicitis, *ἐν τῷ σὸματι αὐτοῦ*, id est in *ore ejus*; quod solus Symmachus posuit. Alioquin et Septuaginta Interpretes, et Theodotion, et Quinta, et Sexta Editio, et Aquila, et ipsum Hebraicum, in *spiritu ejus* habet, quod Hebraico dicitur *BACCO*. Sin autem esset in *ore ejus*, scriberetur, *BAFFIO*. In eodem : « Conversus sum in gremium meae. » *Ibid.* 4; in Graeco *mea* non esse suggestit. Quod ex Hebraico, et de translatione Theodotionis scribitur asterisco additum est; et in Hebraeo legitur *LASADMI*.

20. Trigesimo quarto : « Omnia ossa mea dicent, Domine invenisse vos dicitis. Sed sciendum quod multi sunt exemplaria apud Hebraeos quae non semel quidem Dominum habent.

21. Trigesimo sexto : « Et viam ejus volet. » *Psal.*

« Quand il m'aura recueilli. » Du reste, nous avons ainsi traduit sur les Septante; et je me demande d'où vient cette altération dans votre exemplaire.

30. Au quarante-neuvième: « Assis, vous parliez contre votre frère. » *Psal.* XLIX, 16. Vous me dites que le grec parle d'accusation, non d'une simple parole, et vous pensez que la traduction est défectueuse pour n'avoir pas tenu compte de cette nuance de sens; mais c'est le contraire qui serait vicieux, et ne pourrait pas être admis dans notre langue; tout le monde comprend cela. Nous n'ignorons pas que *κατάλαλα* veut dire détraction; mais, si nous avions voulu le conserver dans notre langue, nous ne pouvions pas dire: « Contre votre frère, » il fallait plutôt: « De votre frère. » L'euissions-nous même fait, un épilogueur aurait encore trouvé le moyen de nous prendre sur cette expression. Tout cela est inutile, et nous ne devons pas nous mettre l'esprit à la torture, en même temps que la traduction, pourvu que le sens n'en ait pas à souffrir; car chaque langue, comme je l'ai dit plus haut, a son génie propre. Au même endroit: « De peur qu'il ne nous enlève, et dans le cas que quelqu'un ne nous arrache. » *Ibid.* 22. Dans le grec vous avez trouvé, me dites-vous: « Et qu'il n'y ait personne pour nous délivrer. » C'est ainsi que nous avons traduit nous-mêmes,

cum liberaverit me. » *Psal.* XVIII, 20. Pro quo in Græco legitur vos dicitis cum *acceperit me*; quod videtur et nos ita de LXX veritimus; et miror a quo in vestro codice depravatum sit.

30. Quadragesimo nono: « Sedens adversus fratrem tuum loquebaris. » *Psal.* XLIX, 16. Pro quo in Græco reperisse vos dicitis, *κατά τὸ ἔλεός σου κατάλαλα*; et putatis non bene voscum, quia dicitur, « adversus fratrem tuum loquebaris, » et debuisse nos dicere, « adversus fratrem tuum detrahebas; » quod vitiosum esse et in nostra lingua non stare, etiam stultis patet. Nec ignoramus, quod *κατάλαλα* dicitur detractione; quam si voluerimus ponere, non possumus dicere, « adversus fratrem tuum detrahebas; sed de fratre tuo detrahebas. » Quod si fecerimus, rursus contentiosus verborum calumniator inquirat quare non dixerimus, *κατά τὸ ἔλεός σου*, hoc est « adversus fratrem tuum. » Hæc superflua sunt, et non debemus impolitæ nos verborum interpretatione torquere, cum damnum non sit in sensibus, quia unaqueque lingua, ut ante jam dixi, suis proprietatibus loquitur. In ipso: « Ne quando rapiat, et si qui eripiat. » *Ibid.* 22. Et in Græco reperisse vos dicitis: « Et non sit qui eripiat; »

et nos exemplaires en font foi. Je m'étonne comment vous rendez le traducteur responsable de la faute d'un copiste endormi; il est à croire que celui-ci aura supprimé la négation dans la seconde partie de verset, pour y substituer une simple conjonction. Dans le même encore: « Un sacrifice de louanges m'honorera. » Le grec porte, « me glorifiera; » difficilement déjà résolue. Dans l'Évangile, là où le grec dit: « Père, glorifiez-moi de cette gloire que j'ai possédée avec vous avant que le monde fût, » le latin offre cette variante: « Père, éclairez-moi. » *Joan.* XVII, 5. Nous n'avons pas voulu changer la version adoptée par les anciens, vu que le sens est le même.

31. Au psaume cinquante-quatrième: « J'attendais celui qui m'a sauvé. » *Psal.* LV, 9. Vous me dites avoir lu dans le grec: « J'attendais Dieu; » ce qui est une addition. Dans le même: « De la pusillanimité de l'esprit. » *Από ἀνεφύχης*, est-il dit dans le grec, et ce mot vous a frappés; mais c'est la même chose que pusillanimité. Il faut savoir que, à la place de ce mot, Aquila, Symmaque, Théodotion et la cinquième Edition ont mis, « de l'esprit, » et qu'il y a dans l'hébreu *MERA*. Tous exposent ainsi le sens de ce passage: « Je m'empresserai pour être délivré de l'esprit de la tempête et du tourbillon. » Ils traduisent ainsi d'après l'hébreu. Dans le même:

quod et a nobis versum est, et in nostris codicibus sic habetur. Et miror quomodo vitium librarii dormitantis, ad culpam referatis interpretis; nisi forte fuerit hoc: « Ne quando rapiat, nec sit qui eripiat, » et ille pro *nec*, et scripserit. In eodem: « Sacrificium laudis honorificabit me. » Pro quo in Græco scribitur *δοξάσει με*, id est *glorificabit me*, de quo et supra diximus. In Evangelio in eo loco ubi in Græco legitur: *Πατερ, δόξαζόν με τῷ ὄνοματι τῷ ἰσθον παρά σου πρό τοῦ κόσμου γενέσθαι*, in Latino legitur: « Pater, clarifica me; » *Joan.* XVII, 5; notissimus ergo immutator quod ab antiquis legabatur, quia idem sensus erat.

31. Quinquagesimo quarto: « Expectabam eum qui salvum me fecit. » *Psal.* LV, 9. Et dicitis vos invenisse in Græco: « Expectabam Deum, » quod additum est. In eodem: « A pusillanimitate spiritus. » Et in Græco invenisse vos dicitis *ἀπό ἀνεφύχης*, quod proprie *pusillanimitas* dicitur. Sed sciendum quod pro *ἀνεφύχης*, Aquila, et Symmachus, et Theodotion, et Quinta Editio interpretati sunt *ἀπό πνεύματος*, id est *a spiritu*; et in Hebræo scriptum sit *MERA*; omnique sensus ita apud eos legatur: « Festinabo, ut salver a spiritu tempestatis et turbis. » *Psal.* LV, 9. *Juxta*

« Car si mon ennemi avait médité de moi. » *Ibid.* 13. « M'avait outragé, » dit le grec. La différence est évidemment nulle pour le fond de l'idée.

32. Au cinquante-cinquième: « Car beaucoup sont à lutter contre moi; je craindrai de la hauteur du jour. » *Psal.* LV, 3, 4. « Je ne craindrai pas, » me dites-vous avoir lu dans le grec; la négation est ajoutée. Voici la marche de l'idée: « Comme il y en a beaucoup qui luttent contre moi, je craindrai de la hauteur du jour; » ce qui revient à dire: Je craindrai, non précisément les adversaires qui m'attaquent, mais votre céleste clarté. — Là même: « Brisant les peuples dans sa colère. » *Ibid.* 8. « Vous briserez les peuples dans votre colère, » lisez-vous dans le grec. Dans les versions latines, voilà le sens qui a prévalu, par suite d'un changement de verbe dans le texte grec; car l'hébreu porte *NOXAV*, qui signifie jeter à terre ou déposer; et l'expression de Symmaque présente la même signification.

33. Au cinquante-huitième: « Car Dieu est mon soutien. » *Psal.* LVIII, 10. La parole s'adresse à Dieu dans le grec. Il faut néanmoins savoir que l'hébreu n'a ni verbe ni pronom personnel, et que cela se trouve seulement dans les Septante. Au même psaume: « Mon Dieu, sa volonté me préviendra. » *Ibid.* 10. Au lieu de volonté, le grec dit miséricorde, ce qui est plus

vrai; seulement il est écrit dans l'hébreu: « Ma miséricorde me préviendra. » Encore au même psaume: « Dieu me montrera au milieu de mes ennemis. » Le grec dit: « Mon Dieu; » le pronom est ajouté. A la suite: « Ne les frappez pas de mort, de peur qu'ils n'oublient votre peuple. » *Ibid.* 11. « Votre loi, » est-il écrit dans le grec. Les Septante et l'hébreu portent bien non *notre peuple*, mais *mon peuple*; et c'est ainsi que nous avons traduit. Un peu plus loin: « Ils sauront que Dieu, le Dieu de Jacob, dominera les confins de la terre. » *Ibid.* 14. Le grec dit que Dieu dominera Jacob et les confins de la terre. C'est une erreur; le sens est bien celui que nous donnons.

34. Au cinquante-neuvième: « Qui me mènera jusque dans l'idume? » *Psal.* LIX, 11. Le grec fait précéder cela de la conjonction *ou*; chose inutile.

35. Au soixantième: « Parce que vous, mon Dieu, avez exaucé ma prière. » *Psal.* LX, 6. On lit dans le grec: « Parce que vous, ô Dieu, m'avez exaucé. » Rien de semblable dans l'hébreu, ni dans les Septante; c'est une addition faite dans le latin. Au même: « Je célébrerai votre nom dans les siècles des siècles. » *Ibid.* 9. Le mot siècle n'est qu'une fois dans le grec; l'hébreu dit également une fois, *LAVN*, pour *l'éternité*, et non *LODAM*, dans les siècles,

Hebr. In eodem: « Quoniam si inimicus maledixisset. » *Ibid.* 13. In Græco *ἀνεβάρη*, hoc est *exprobrasset*, positum est. Sed inter maledicta et opprobria sensum non discrepare perspicuum est.

32. Quinquagesimo quinto: « Quoniam multi bellantes adversum me, ab altitudine diei timebo. » *Psal.* LV, 3, 4. Et dicitis in Græco vos invenisse *non timebo*; quod additum est. Et est ordo: quoniam multi dimitant adversum me, idcirco ego ab altitudine diei timebo; hoc est, non bellantes adversum me, sed tuum excelsum timebo lumen. In ipso: « In ira populus confringes. » *Ibid.* 8. Pro quo in Græco legitur *ἐν ὀργῇ λαός καταείσει*, id est *confringes*. Et apud Latinos pro eo quod est *deficietis*, id est *καταείσει*, male error obtinuit *extremis*, id est in ira populus *confringes*; nam et in Hebræo non habet, id est *καταείσει*, quod nos possumus dicere *deponere*; et Symmachus interpretatus est *καταείσει*.

33. Quinquagesimo octavo: « Quia Deus susceptor meus. » *Psal.* LVIII, 10. Pro quo in Græco positum est: « Susceptor meus es tu. » Sed sciendum in Hebræo nec es scriptum, nec *tu*; et apud Septuaginta solos inveniri. In ipso: « Deus meus, voluntas ejus præveniet me. » *Ibid.* 10. Pro quo in Græco scriptum est *τὸ*

ελεος, *αυτοῦ*, id est *misericordia ejus*, quod et verius est. Sed in Hebræo scriptum est: « Misericordia mihi interveniet me. » In eodem: « Deus ostendit mihi inter inimicos meos. » Pro quo in Græco positum est, *Deus meus*; sed *meus* additum est. In eodem: « Ne occidas eos, ne quando obliviscantur populi tui. » *Ibid.* 11. Pro quo in Græco scriptum est *legis tue*; sed in Septuaginta et in Hebræo non habet *populi tui*, sed *populi mei*; et a nobis ita versum est. In eodem: « Et scient quia Deus dominabitur Jacob finium terræ. » *Ibid.* XIV. Pro quo in Græco scriptum est: *Et finium terræ*, sed et conjunctio addita est, et ordo est: Scient quia Deus Jacob dominabitur finium terræ.

34. Quinquagesimo nono: « Quis deducet me usque in Idumæam? » *Psal.* LIX, 11. Pro quo in Græco habet *aut quis deducet me*; sed superfluum est.

35. Sexagesimo: « Quoniam tu, Deus meus, exaudisti orationem meam. » *Psal.* LX, 6. Pro quo legitur in Græco: « Quia tu, Deus, exaudisti me. » Quod non habet in Hebræo, nec in LXX Interpretationibus, et in Latino additum est. In eodem: « Psallam nomini tuo in sæculum sæculi. » *Ibid.* 9. Pro quo in Græco sit in *saculum*; et in Hebræo semel habet *LAVN*, id est in *æternum*; et non *LODAM*, quod est in *saculum*.

36. Au soixante-unième : « Car Dieu est notre secours pour l'éternité. » *Psalm. lxi, 9.* Ces derniers mots « pour l'éternité, » n'existent pas dans le grec.

37. Au soixante-deuxième : « Mon âme a souffert de soi après vous. » *Psalm. lxii, 2.* La version grecque a quelque chose de plus actif et de plus énergique; mais l'hébreu ne dit pas ΑΤΗΑ, qui représente l'accusatif *te*; il dit ΛΑΧ, qui représente le datif *tibi*; et tous les traducteurs l'ont entendu de même. Il se trouve donc traduit d'après le caractère de la langue latine.

38. Au soixante-troisième : « Les flèches des enfants sont devenues leurs blessures. » *Psalm. lxiii, 8.* Le mot flèche est au singulier dans le grec; mais en conservant le reste de la phrase, on aurait une choquante dissonance en latin. L'hébreu dit mieux : « Dieu les atteindra d'un trait soudain, ils recevront de profondes blessures. »

39. Au soixante-quatrième : « Vous qui agitez le fond de la mer, et qui provoquez le bruit de ses flots. » *Psalm. lxiv, 8.* Vous m'écrivez que le grec ajoute : « Qui soutiendra? » chose inutile. Il faut toujours en revenir à la proposition énoncée. Au même : « Vous avez préparé leur nourriture, parce que telle est cette préparation. » *Ibid. 10.* Il n'y a pas de relatif dans le grec à ce

que vous me dites; et cependant l'hébreu porte ΤΕΧΝΙΑ, qui renferme le relatif, lequel se rapporte à la terre, dont l'auteur a dit immédiatement avant : « Vous avez visité la terre, et vous l'avez envinée. »

40. Au soixante-cinquième : « Je vous offrirai des holocaustes pleins de moelle avec l'encens des bœliers. » *Psalm. lxx, 15.* Vous avez lu, vous : « Avec l'encens et les bœliers. » C'est une faute; car il est écrit dans l'hébreu ΕΝ ΚΑΤΟΡΘΗ ΕΛΜ, ce qui veut bien dire, avec l'encens des bœliers. Au même : « Voilà pourquoi Dieu a exaucé. » *Ibid. 19.* Et vous dites avoir lu dans le grec : « Dieu m'a exaucé; » addition inutile.

41. Au soixante-septième : « Tressaillez en sa présence. » *Psalm. lxxvi, 6.* L'exemplaire que vous avez sous les yeux fait précéder ce texte d'une conjonction. Ignorez qui peut l'avoir altéré; mais nous avons traduit de la sorte. Au même : « Ils ne croient pas que le Seigneur habite là. » *Ibid. 19.* Vous dites avoir lu dans le grec : « Et ne croyant pas qu'il campe au-dessous. » L'un et l'autre sont défectueux. Nous avons ainsi traduit : « Car ne croyant pas que le Seigneur Dieu habite ici. » Le son fait suite alors à ce qui précède : « Vous êtes montés sur les hauteurs, vous avez pris la captivité, vous avez reçu des dons pour les hommes; » tandis

in Hebræo ΤΕΧΝΙΑ manifeste *praeparationem ejus* significat; ejus autem, id est, terræ; de qua supra dixerat : « Visitasti terram et inhabitasti eam. »

40. Sexagesimo quinto : « Holocausta medullata offeram tibi cum incenso arietum. » *Psalm. lxx, 15.* Pro quo invenisse vos dicitis : « Cum incenso et arietibus. » Sed male; in Hebræo enim scriptum est ΕΝ ΚΑΤΟΡΘΗ ΕΛΜ, quod interpretatur μετὰ θυμιάματος κριῶν, id est cum incenso arietum. In eodem : « Propterea exaudivit Deus. » *Ibid. 19.* Pro quo in Græco invenisse vos dicitis : « Exaudivit me Deus; » sed superfluum est.

41. Sexagesimo septimo : « Exultate in conspectu ejus. » *Psalm. lxxvi, 6.* Pro quo in Græco invenisse vos dicitis : « Et exultate in conspectu ejus. » Quod ita verum est a nobis, sed a quo in codice vestro corruptum sit scire non possum. In eodem : « Etenim non credunt inhabitare Dominum. » *Ibid. 19.* Pro quo in Græco legissae vos dicitis : καὶ ἔχρη ἀνοδοῦντες τοὺς κρηναίους; quod utrumque falsum est. Nos enim translulimus : « Etenim non credentes inhabitare Dominum Deum; » ut sit sensus, et pendat ex superioribus : « Ascendisti in altum, cepisti captivitatem, accepisti dona in hominibus, » et eos, qui non credebant Dominum inhabitare posse mortalibus. In eodem : « Tandis

que eux ne croyaient pas que le Seigneur pût habiter parmi les mortels. Au même : « Dieu, le Seigneur béni chaque jour. » *Psalm. lxxvii, 20.* Le Seigneur béni se trouve répété dans votre exemplaire; mais la version précédente vaut mieux. Au même : « Votre marche a vu, ô Dieu. » *Ibid. 25.* Au lieu de cela le grec porte : « Votre marche a été vue, ô Dieu. » Il y a dans l'hébreu ΝΑΥ ΑΙΧΜΟΘΡΑΧ; ce que Aquila, Symmaque et Théodotion traduisent ainsi : « Ils ont vu votre marche, ô Dieu; » et puis ce qui suit : « La marche du roi mon Dieu, qui réside dans la sainteté. » C'est donc ainsi que nous devons lire, en laissant pour le compte du copiste ce nominatif qu'il a mis à la place de l'accusatif. Et cependant les Septante et les Hexaples, consultés par moi, renferment ce nominatif; plusieurs autres versions ont remplacé de même l'actif par le passif; ce qui a prévalu dans l'usage. Au même : « La marche de mon Dieu, de mon roi, qui réside dans la sainteté. » C'est là suite et le complément de la phrase qui précède : « Ils ont vu... » Vous me dites que le pronom possessif n'accompagne pas dans votre exemplaire le substantif roi. C'est un évident mensonge par omission; ce possessif est là répété, « de mon Dieu, de mon roi, » comme un témoignage de confiance : le Dieu, le roi de tous devient ainsi le Dieu de celui qui parle, le roi

qu'il doit servir. Enfin, il est écrit dans l'hébreu ΗΕΜΙ ΜΕΛΙΧ, ce qui veut dire mon Dieu, mon roi. Au même : « Royaumes de la terre, louez Dieu, chantez des psaumes au Seigneur. » *Ibid. 33.* « Chantez des psaumes au Seigneur, » ne se trouve pas dans ce verset, me dites-vous, parce qu'immédiatement après se trouve *Diapsalma*. « Chantez des psaumes à Dieu, qui s'élève sur le ciel vers l'Orient. » *Ibid. 34.* Ce verset devrait plutôt porter, d'après le texte hébreu : « Louez Dieu, chantez des psaumes au Seigneur; » et les premiers mots du verset suivant ne sont pas dans les livres authentiques. Plus tard on les a marqués d'un signe particulier. Lisez donc, vous aussi, ce qui est conforme à la vérité, de peur qu'en vous attachant à des additions, vous n'abandonniez ce qui est réellement écrit par le prophète.

42. Au soixante-huitième : « Je louerai le nom de Dieu par un cantique. » *Psalm. lxxviii, 31.* « De mon Dieu, » porte votre exemplaire grec; « mon » est là chose inutile.

43. Au soixante-dixième « Dieu, ne vous éloignez pas de moi. » *Psalm. lxxix, 42.* Encore ici la même addition n'est pas moins superflue. Au même : « Dieu, vous m'avez instruit dès ma jeunesse. » *Ibid. 17.* Même observation que dans les deux cas précédents : le Dieu, le roi de tous devient ainsi le Dieu de celui qui parle, le roi

benedictus Dominus die quotidie. » *Psalm. lxxvii, 20.* Pro quo in Græco invenisse vos dicitis : « Dominus benedictus Deus, benedictus Dominus die quotidie; » sed melius et verius quod supra. In eodem : « Viderunt ingressus tui, Deus. » *Ibid. 25.* Pro quo in Græco scriptum sit : « Visi sunt ingressus tui, Deus. » In Hebræo ita habet ΝΑΥ ΑΙΧΜΟΘΡΑΧ; quod Aquila, et Symmachus, et Theodotion interpretati sunt : « Viderunt itinera tua, Deus; » et quod sequitur : « Itinera Dei mei regis, qui est in sancto. » Ergo a nobis ita legendum est : « Viderunt gressus tuos, Deus; » et scriptoris vitium relinquendum, qui nominativum posuit pro accusativo; licet et in Septuaginta, et in Εξαρτοκ; ita repererim : ἰδοὺ εἰσῆλθον αὐτὸς ποταμῶν σου, ὁ θεός; et pro eo quod est ἰδοὺ εἰσῆλθον, hoc est viderunt, in multis codicibus habet ἰδοὺ εἰσῆλθον; quod et obtinuit consuetudo. In eodem : « Ingressus Dei mei, regis mei, qui est in sancto; » subauditur viderunt ingressus Dei mei et regis mei. Quod autem dicitis, *mei*, in rege non appositum, apertissimi mendacii est; secundo enim ponitur et *Dei mei*, et *regis*, blandissimi affectus; ut qui omnium Deus et rex est, suus specialiter Deus fiat, et rex merito servitutis. Denique in Hebræo scrip-

tum habet ΗΕΜΙ ΜΕΛΙΧ, quod *Deum meum*, et *regem meum* significat. In eodem : « Regna terræ, cantate Deo, psallite Domino. » *Ibid. 33.* Et dicitis hoc in isto versiculo non esse scriptum, *Psallite Domino*, quoniam statim sequitur : « *Diapsalma*. Psallite Deo, qui ascendit super caelum oculi ad orientem. » *Ibid. 34;* cum iste versiculus magis habere debeat juxta Hebraicum Veritatem : « Cantate Deo, psallite Domino; » et illud sequitur in principio versus alterius, *Psallite Deo*, non sit in libris authenticis, sed obelo prenotatum. Ergo et vos legita magis qua vera sunt; ne dum additum suscipiitis, quod a Propheta scriptum est, relinquatis.

42. Sexagesimo octavo : « Laudabo nomen Dei cum Cantico. » *Psalm. lxxviii, 31.* Pro quo dicitis vos reperisse in Græco *Dei mei*; sed *mei* superfluum est.

43. Septagesimo : « Deus, ne elongeris a me. » *Psalm. lxxix, 12.* Quod dicitis in Græco positum, *Deus meus*, superfluum est. *Ibid. 17.* Et in hoc quod apud Græcos invenisse vos dicitis, *Deus meus*, superfluum est *meus*. In eodem : « Donec annuitem brachium tuum. » *Ibid. 18.* Et dicitis in Græco vos reperisse,